



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 02.05.2019

Numéro de publication: HR01-1004621955

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Suisse), Paudex

Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Suisse)Route du Lac 2
1094 Paudex

Forme juridique: Association

IDE: CHE109674180

Siège: Paudex

Objectif

L'Union a pour buts: de grouper en son sein une ou plusieurs association(s) professionnelle(s) de gérants et courtiers en immeubles par canton ou plusieurs cantons en Suisse romande en vue de la défense de leurs intérêts professionnels en créant, en outre, entre les associations, des liens de bonne confraternité; d'établir une liaison entre les associations affiliées en ce qui concerne les questions professionnelles, notamment en matière législative, fiscale et financière, ainsi que dans le domaine du marché hypothécaire, et de tenir à disposition des différentes associations une documentation sur ces questions; d'établir une liaison permanente avec les autres associations suisses s'occupant de questions immobilières; de favoriser l'élaboration de recommandations en matière de prestations pour la gestion, la vente et l'expertise d'immeubles; d'encourager et de perfectionner la formation professionnelle, notamment en obtenant, soit sur le plan fédéral, soit sur le plan cantonal, l'élaboration de lois protégeant l'exercice de la profession de gérants et courtiers en immeubles et en faisant instituer, avec l'appui des autres associations suisses intéressées, des examens fédéraux de maîtrise ou des examens cantonaux de capacité pour augmenter les garanties données aux propriétaires et réserver l'établissement ultérieur de nouveaux gérants et courtiers en immeubles aux seules personnes qui auront fait preuve de leurs capacités professionnelles; d'assurer à ses membres son aide, soit ses conseils et son appui moral; de favoriser l'esprit de confraternité des membres, notamment en harmonisant les règles déontologiques édictées par ses membres; d'étu-

dier et de soutenir toute mesure administrative ou législative favorable aux intérêts de la profession et des clients des membres des associations affiliées; de combattre toute mesure politique, économique ou fiscale d'organismes publics ou privés qui serait de nature à porter atteinte aux intérêts des associations affiliées et des clients de leurs membres; d'adhérer à d'autres organisations économiques, pour autant qu'une telle mesure soit dans l'intérêt de l'Union.

Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Suisse), à Paudex, Route du Lac 2, c/o Centre Patronal, 1094 Paudex, CHE-109.674.180. Nouvelle association. Statuts du 12 août 1943, modifiés le 13 novembre 2017. But: l'Union a pour buts: de grouper en son sein une ou plusieurs association(s) professionnelle(s) de gérants et courtiers en immeubles par canton ou plusieurs cantons en Suisse romande en vue de la défense de leurs intérêts professionnels en créant, en outre, entre les associations, des liens de bonne confraternité; d'établir une liaison entre les associations affiliées en ce qui concerne les questions professionnelles, notamment en matière législative, fiscale et financière, ainsi que dans le domaine du marché hypothécaire, et de tenir à disposition des différentes associations une documentation sur ces questions; d'établir une liaison permanente avec les autres associations suisses s'occupant de questions immobilières; de favoriser l'élaboration de recommandations en matière de prestations pour la gestion, la vente et l'expertise d'immeubles; d'encourager et de perfectionner la formation professionnelle, notamment en obtenant, soit sur le plan fédéral, soit sur le plan cantonal, l'élaboration de lois protégeant l'exercice de la profession de gérants et courtiers en immeubles et en faisant instituer, avec l'appui des autres associations suisses intéressées, des examens fédéraux de maîtrise ou des examens cantonaux de capacité pour augmenter les garanties données aux propriétaires et réserver l'établissement ultérieur de nouveaux gérants et courtiers en

immeubles aux seules personnes qui auront fait preuve de leurs capacités professionnelles; d'assurer à ses membres son aide, soit ses conseils et son appui moral; de favoriser l'esprit de confraternité des membres, notamment en harmonisant les règles déontologiques édictées par ses membres; d'étudier et de soutenir toute mesure administrative ou législative favorable aux intérêts de la profession et des clients des membres des associations affiliées; de combattre toute mesure politique, économique ou fiscale d'organismes publics ou privés qui serait de nature à porter atteinte aux intérêts des associations affiliées et des clients de leurs membres; d'adhérer à d'autres organisations économiques, pour autant qu'une telle mesure soit dans l'intérêt de l'Union. Ressources: contributions versées annuellement par chaque association cantonale, recettes qui résultent d'une activité de type commercial (publications, séminaires, etc.), dons et legs. Membres du comité avec signature collective à deux: Nantermod Philippe, de et à Troistorrents, président, Peyrot Olivier, de Genève, à Champéry, vice-président, Berset Solioz Katharina, d'Anniviers, à Anniviers, Cachemaille Yves, de Baulmes, à Bussigny, Golay Didier, du Chenit, à Crissier, Jaggi Stéphane, de Gsteig, à Collonge-Bellerive, Pasquier Patrice, du Pâquier (FR), à Cortaillod, et Schär Gilberte, de Düdingen, à Morat. Signature collective à deux est conférée à Dovat Frédéric, de Maraçon, à Lausanne, secrétaire général.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 7778 du 29.04.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud